

Saint-Hippolyte, le 10 février 2004

Monsieur Hubert Bourque  
Intersan Inc.  
2535, 1<sup>ière</sup> Rue  
Sainte Sophie, Québec  
J5J 2R7

Sujet: Projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Sainte-Sophie

Monsieur,

Résidant de Saint-Hippolyte, je reçois par courrier votre périodique  
ENVIROXPRESS.

Dans le dernier numéro, février 2004, vous parlez en long et en large de la  
valorisation des biogaz produits par votre site d'enfouissement de Sainte-  
Sophie ainsi que de l'entente que vous avez conclue avec Cascades.

Dernièrement le BAPE a tenu des réunions de consultations sur votre projet  
d'agrandissement de votre site d'enfouissement. Lors des deux séances  
auxquelles j'ai assisté, il a été question de la nuisance grandissante que les  
goéland, attirés par votre site, causent à l'environnement, aux producteurs  
agricoles, à notre santé ainsi qu'à la santé de nos lacs.

Vous n'êtes pas sans savoir que nos lacs sont la principale ressource et la  
raison de la survie de notre région. La perte de la qualité de l'eau de nos  
rivières et nos lacs équivalerait, en plus des dommages pour notre santé, à la  
perte de la qualité et de la possibilité de baignade, à la fin de l'industrie  
touristique de notre région, donc une perte considérable de la valeur de nos  
maisons, en plus de nuire à tous les citoyens qui ont choisi de venir s'établir  
dans les Laurentides pour fuir la pollution des grandes villes, et ce qui  
occasionnerait aussi la fermeture des trois camps de santé pour les jeunes.  
situés au Lac de l'Achigan, pour ne nommer que ceux-là .

A la réunion du mardi 13 janvier dernier j'ai fait une présentation verbale. N'ayant pas toutes qualifications ou connaissances professionnelles pour parler pour ou contre votre projet d'agrandissement de votre site, il m'a été par contre facile de démontrer à la commission, avec photos à l'appui que la quantité de goélands qui sont chassés de votre site pour permettre à vos employés de travailler, augmente d'année en année sur nos lacs causant un impact majeur sur notre qualité de vie.

Comme vous le dites dans votre pamphlet, Intersan a pris bonne note des témoignages des citoyens et des avis des spécialistes mais la seule chose que vous faites valoir c'est l'avenir de vos installations et l'entente sur la vente de vos biogazs, c'est-à-dire les items qui vous rapportent des dollars... beaucoup de dollars.

J'attends, et la population aussi attend, votre prochain pamphlet pour voir quelles seront les actions que proposerez contre la pollution et les dangers causés par les goélands. Pour nous tous il est beaucoup plus important de savoir si nous pourrons continuer à vivre avec la qualité de vie que nous avons avant ce fléau ou combien plus de dollars votre site agrandi pourra vous rapporter.

Bien à vous,

Jean Benoît

cc. BAPE  
Ministère de l'environnement  
Municipalité de Saint-Hippolyte  
Le Journal le Sentier